

Accès Universel à la Contraception

Jour D'action de
FEMC
24 Février 2020



NOS DEMANDES

À la lumière des données actuelles, une couverture universelle de la contraception au Canada à travers un plan fédéral est une méthode efficace pour augmenter l'équité et l'accessibilité des soins de santé, et de réduire le fardeau des dépenses en santé.

La FEMC et ses acteurs demandent au gouvernement fédéral canadien de:



Fournir une couverture universelle de la contraception financée par le gouvernement fédéral, incluant le stérilet en cuivre, pour tous les canadiens, et inclure toutes les méthodes contraceptives dans le plan national de l'assurance-médicaments



Financer des campagnes d'éducation publiques pour endosser et diffuser l'information de la Société des Obstétriciens et Gynécologues du Canada sur les méthodes contraceptives et leur usage



Implanter un modèle de transfert des tâches soutenu par le gouvernement fédéral pour inclure les professionnels de la santé alliés dans la prescription de contraceptifs dans toutes les provinces et territoires canadiens pour améliorer l'accès

APERÇU

L'accès à la contraception est un droit humain. Une couverture universelle de la contraception habilite les individus, améliorer les issues en santé, et mène à des économies significatives au niveau du coût. Une étude publiée en 2015 dans le Journal of Obstetrics and Gynecology Canada estime que le coût direct des grossesses non planifiées au Canada est de 320 millions \$. 82% du coût (143 millions\$) découle de la non-adhérence à la contraception, un facteur qui est directement lié aux barrières d'accès.

Un manque de sensibilisation aux méthodes contraceptives et des fausses idées associées à la sûreté et l'efficacité entravent également l'accès à la contraception au Canada. Une composante essentielle pour fournir un accès universel est d'augmenter l'éducation publique avec de l'information fondé sur des preuves. La Société des Obstétriciens et Gynécologues (SOGC) du Canada offre d'excellentes ressources pour l'information au sujet de la contraception et elles devraient être des ressources accessibles et reconnaissables pour tous les Canadiens

Le Consensus sur la contraception 2015 de la SOGC déclare qu'elle est à la fois sûre et praticable pour les professions de la santé alliées (sages-femmes, infirmières autorisées, et pharmacien(ne)s) pour administrer des soins contraceptifs. L'utilisation des professionnels de la santé alliés dans la prescription de la contraception est une avenue essentielle pour améliorer l'accès.